

## INITIATIVE DE JONCTION ÉCOLES-COLLÈGES-MILIEU DE TRAVAIL / DOUBLE RECONNAISSANCE DE CRÉDIT

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) – Formulaire de confirmation par le MESFP de l'achat de places pour les programmes de niveau 1

L'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) et les programmes à double reconnaissance de crédit sont des programmes approuvés par le ministère de l'Éducation qui permettent aux élèves, pendant qu'ils poursuivent leurs études secondaires, de suivre des cours collégiaux qui comptent, à la fois, pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) et un certificat, diplôme ou grade postsecondaire, ou un certificat d'apprentissage. Les équipes de planification régionale (EPR) peuvent soumettre des propositions pour la formation en apprentissage de niveau 1 en milieu scolaire. Toutefois, les élèves qui participent au PAJO **doivent avoir un contrat d'apprentissage enregistré (CAE)** afin d'être admissibles à l'achat de places du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP). Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter [www.iject.ca](http://www.iject.ca) ou <http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/studentsuccess/dual.html>.

**DIRECTIVES AUX ÉQUIPES DE PLANIFICATION RÉGIONALE (EPR) :** Veuillez communiquer avec le bureau local du MESFP pour demander un financement pour l'achat de places. Veuillez indiquer ces renseignements dans le tableau ci-dessous (qui se trouve à la page 2 de ce document-ci), imprimer les descriptions des programmes pertinents présentées dans la Solution améliorée de collecte des données du ministère de l'Éducation (SACD), les joindre au présent formulaire et présentez le tout au bureau local du MESFP. Une fois que le formulaire aura été signé par le bureau du MESFP, veuillez le faire parvenir par courriel à David Armstrong, à [davidarmstrong@hurontel.on.ca](mailto:davidarmstrong@hurontel.on.ca). Veuillez noter qu'aucun programme ne sera approuvé sans un formulaire dûment rempli et signé. Pour obtenir plus de renseignements concernant les méthodes de prestations de l'IJECT de niveau 1 qui comprennent un financement pour l'achat de places du MESFP, veuillez consulter l'hyperlien qui mène au tableau qui décrit les normes quant aux montants repères pour les programmes à DRC des exigences annuelles de l'IJECT à [www.iject.ca](http://www.iject.ca)

**DIRECTIVES AUX BUREAUX LOCAUX DU MESFP :** Les décisions d'approbation doivent être fondées sur des données qui peuvent être diffusées par le truchement du rapport Objectifs SMART des équipes de planification régionale de l'IJECT et du Système d'information d'Emploi Ontario - apprentissage (SIEO-APPR). Veuillez discuter avec les représentantes et représentants d'EPR des nombres d'élèves approuvés par rapport aux nombres réels d'élèves, ainsi que de la persévérance et de la réussite dans le cadre du ou des programmes exigés de niveau 1. Concernant les résultats de l'année précédente, vous pouvez aussi discuter de stratégies pour mieux sélectionner et soutenir les élèves OU réduire le nombre d'élèves dans les programmes de niveau 1. Si le financement pour l'achat de places est approuvé, veuillez remplir les deux dernières colonnes du tableau – Nombre de places financées par le MESFP et Total du financement du MESFP pour l'achat de places. Si le financement pour l'achat de places n'est pas approuvé, veuillez fournir une explication ci-dessous. Pour obtenir plus de renseignements concernant les programmes de l'IJECT-PAJO de niveau 1, veuillez consulter le document *Itinéraires vers l'apprentissage – Options pour les élèves du secondaire* sur le site intranet de la Division de l'emploi et de la formation ou communiquez avec la personne responsable du PAJO dans votre région.

# INITIATIVE DE JONCTION ÉCOLES-COLLÈGES-MILIEU DE TRAVAIL / DOUBLE RECONNAISSANCE DE CRÉDIT

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) – Formulaire de confirmation par le MESFP de l'achat de places pour les programmes de niveau 1

No de l'EPR :

Nom de l'EPR :

Présidente ou président de l'EPR :

Bureau local du MESFP :

*Veillez dactylographier les renseignements dans le tableau ci-dessous. Ajoutez ou supprimez des rangées au besoin.*

N° du programme proposé de double reconnaissance de crédit (p. ex. 12.1)	Nom du collège	Code du métier	Nom du métier	Semestre	Dates de début et de fin du programme (aaaa/mm/jj)	Nombre total d'heures d'enseignement dans le cadre du programme	Nombre de places financées par le MESFP	Total du financement du MESFP pour l'achat de places

## CONFIRMATION PAR LE MESFP DE L'ACHAT DE PLACES

Nom de la ou du chef de prestation des services du MESFP (veuillez écrire en lettres moulées) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature de la ou du chef de prestation des services du MESFP : \_\_\_\_\_

*Si le formulaire est signé par une personne désignée, veuillez écrire le nom et le titre en lettres moulées.*

Si le financement pour l'achat de places n'est pas approuvé par le bureau local du MESFP, veuillez indiquer ci-dessous les raisons concernant chaque programme concerné ainsi que le numéro de chaque programme à double reconnaissance de crédit.